

Bilan de législature communale 4/8

Commune d'Evere

CPAS – Action sociale – Emploi



Contenu du quatrième bilan

CPAS – Action sociale – Emploi

1. Généralités

- En matière d'insertion professionnelle et d'emploi
 - i. la population de façon transversale
 - ii. les habitants de plus de 55 ans
 - iii. les personnes handicapées ou à mobilité réduites
 - iv. les associations

2. Réalisations phares de la législature

- **En matière d'insertion professionnelle et d'emploi**
 - Développement des instruments d'intervention du CPAS
 - Développement de l'offre d'alphabétisation
 - Accompagnement à l'emploi
 - Resocialisation des demandeurs
 - Création d'une antenne décentralisée du CPAS
- **En matière d'aide à domicile**
- **Mobilité : Développement des chèques-taxis**
- **Internet : Mise à dispositions d'outils et formations**
- **Des collaborations multiples avec le Home Roger Descamps**
 - Un conseil des résidents nouvellement créé
 - Un fonctionnement quotidien adapté aux besoins
 - Soutien aux initiatives bénévoles et aux projets intergénérationnels
- **Plan canicule / Plan grand froid**
- **En matière de surendettement et de concertation sociale**

La vie n'est pas toujours un long fleuve tranquille, des incidents de parcours peuvent émailler une trajectoire personnelle ou professionnelle que chacun aurait préféré rectiligne. Apparaissent donc des moments au cours desquels le besoin d'un interlocuteur ou d'un intermédiaire se fait sentir pour palier les difficultés quotidiennes que les habitants peuvent rencontrer. C'est ce rôle de médiateur, de conseiller et de soutien que tente de remplir au quotidien le CPAS de la Commune.

Aiguiller lorsque les voies à prendre sont multiples, conseiller quand les informations viennent à manquer, soutenir pour éviter que l'isolement n'amène parfois à l'abandon, telles sont les missions d'un service public dont la Commune a voulu renforcer l'efficacité. La politique menée par le CPAS et développées au cours de cette mandature s'est voulue résolument efficiente, visant à renforcer les outils déjà existant et à en créer de nouveaux selon les circonstances, comme vous le lirez dans ce bilan.

CPAS – Action sociale - Emploi

1. Généralités

L'objectif du service d'action sociale et du CPAS est d'assurer le suivi de leur public cible vers **un maximum d'autonomie sociale**. Quatre catégories de destinataires de ces services sont aujourd'hui ciblées : la population éveroise de façon transversale singulièrement lors de moments clés de leurs existence ou d'accidents de parcours temporaires ; les habitants de plus de 55 ans ; les habitants avec un handicap et certaines associations de la Commune.

De façon transversale, les services apportés par l'action sociale visent principalement en :

- l'aide en matière de *logement* (demandes d'allocations de déménagement, installation ou loyer) ;
- l'aide en matière de *législation sociale* ;
- l'accompagnement en cas de *difficultés budgétaires* simples (telle la négociation de délais de paiement) ;
- l'attribution d'une *prime de naissance/adoption* de 75€ à tous les parents habitant sur le territoire de la Commune depuis au moins 6 mois ;
- la *réorientation individualisée* vers des services sociaux internes ou externes à la Commune ;
- l'*organisation de conférences diverses* sur des thèmes sociaux ou liés à la santé.

Les services apportés à la population de plus de 55 ans visent tant :

- la réception des *demandes de pension* et la remise des formulaires des calculs provisoires de pension que l'accompagnement du dossier ;
- des *visites à domicile* notamment pour le renouvellement des pièces d'identité des personnes âgées et isolées ;
- l'*organisation d'activités plus ludiques*, tels les thés dansants qui connaissent un succès chaque année ;
- la mise en place d'un *plan canicule* pour les mois d'été (les personnes âgées isolées identifiées sont contactés régulièrement par nos services) ainsi que
- un *plan grand froid* pour les mois d'hiver (en collaboration avec le service Régie qui effectue le déneigement des trottoirs des personnes moins valides) ;
- la gestion du secrétariat du *Conseil consultatif des Seniors*.

Les services apportés aux personnes handicapées touchent à la fois :

- le *traitement des dossiers de demandes d'allocations* ;
- la réalisation des *démarches administratives* nécessaires à l'obtention des avantages sociaux/fiscaux liés à la reconnaissance du handicap ;
- l'*aide aux personnes moins valides* ;
- l'attribution d'une *prime de télédistribution* aux personnes handicapées bénéficiant d'une allocation délivrée par le SPF sécurité sociale
- la gestion du Secrétariat du *Conseil consultatif de la personne handicapée*.

En matière de services aux associations, notons notamment :

- l'*attribution de subsides aux oeuvres à caractère social* au Centre de Planning Familial, à l'Agence Immobilière sociale Hector Denis, à l'ALE, à l'ASBL Cohésion sociale, et au Centre culturel d'Evere ;
- la *coordination des projets de Cohésion sociale* qui a été confiée aux services de l'Action sociale depuis 2008 et qui implique l'organisation et la présidence du Conseil consultatif de la Cohésion sociale, les visites aux associations partenaires, la participation aux réunions des conseils consultatifs d'autres communes ou au niveau régional...

Une brève esquisse des réalisations quotidiennes effectuées par les services de l'action sociale.

2. Réalisations phares menées lors de cette législature

– En matière d'insertion professionnelle et d'emploi

Aider les personnes en difficultés et les réconcilier avec le marché du travail constitue assurément l'une des premières missions du Centre public de l'Action sociale. A cette fin, diverses mesures ont été prises pour assurer un avenir et la diffusion des informations pouvant permettre aux usagers du CPAS d'améliorer leur quotidien.

– Développement des instruments d'intervention du CPAS

Parmi les instruments qui permettent aux CPAS de remplir leurs objectifs, les instruments qui permettent aux CPAS d'intervenir activement dans l'établissement de liens entre l'utilisateur et le marché du travail ont été renforcés de manière à accompagner plus efficacement à la recherche de formation et/ou de travail.

– Développement de l'offre en matière d'alphabétisation

Dans le même esprit, l'accent a été également mis sur le **développement des offres de services en matière d'alphabétisation**. Un plus grand nombre de demandeurs ont pu être accueilli au cours de cette mandature.



– **Accompagnement à l'emploi**

Par l'insertion socio-professionnelle, la politique du CPAS s'est montrée particulièrement proactive en matière de remise à l'emploi. Se sont vus renforcés au cours de cette législature, les services d'accompagnement qui ont pour objectif de remettre sur le marché de l'emploi, des personnes :

- peu ou très peu qualifiées
- qui ont vécu des échecs professionnels
- avec des parcours individuels particulièrement difficiles

– **Resocialisation des demandeurs**

Dans certains cas, le CPAS doit faire face à des demandeurs d'emploi éloignés depuis une longue période du circuit du travail, voire qui ne l'ont jamais connu. Dans le cadre des emplois subventionnés – dits *articles 60* – le CPAS a permis à 19 personnes de remettre le pied à l'étrier en économie sociale. Les besoins exprimés par les petites entreprises d'insertion ont également été rencontrés notamment ceux liés aux horaires de travail/vie sociale.

– **Création d'une antenne décentralisée du CPAS**

Informé des droits souvent méconnus de la population, tel est l'objectif des maisons sociales et des antennes décentralisées des CPAS. Celles-ci outre l'information qu'elles prodiguent, permettent également d'effectuer les démarches administratives nécessaires pour y prétendre.

– **En matière d'aide à domicile**

L'autonomie des personnes peut être limitée par un âge grandissant ou par un handicap ou un accident de la vie. Dans le cadre de situations particulières clairement définies, la Commune aide les familles et les personnes dont le besoin s'en fait sentir par l'apport d'une aide à domicile financée par la Commune.

Cette aide s'est vue renforcée ces dernières années par l'**engagement de personnel communal supplémentaire** au service des habitants qui en ont besoin.

Dans le même cadre, des formations de **sensibilisation à la lutte contre la maltraitance des personnes âgées** ont été dispensées auprès des intervenants à domicile.



– **Mobilité : Développement des chèques taxis.**

Briser l'isolement des personnes âgées et à mobilité réduite reste l'une des priorités du service de l'action sociale. Les besoins de mobilité qu'exige le maintien d'une vie sociale active a poussé la Commune à renforcer, avec le soutien de la Région bruxelloise, le dispositif des chèques taxis mis à disposition de ceux qui en rencontrent l'utilité. Ce ne sont pas moins de 1376 chèques taxis qui ont été délivrés sur fonds propres et 933 avec l'aide de la Région.

– **Internet : Mise à disposition et formations**

Savoir utiliser l'outil internet est devenu aujourd'hui une nécessité difficilement contournable. Qu'il s'agisse de chercher un emploi, des informations ou tout simplement maintenir un lien social et communiquer, la connaissance de l'outil est aujourd'hui indispensable. A cette fin, un **espace public numérique** a été installé à la Maison sociale et au Home pour leurs usager

– **Des collaborations multiples avec le Home Roger Descamps**

Les nécessités de la vie en collectivité et de l'adaptation des infrastructures aux besoins particuliers de ses résidents sont des soucis constant qui animent ceux qui, au quotidien, sont aux côtés des pensionnaires du Home Descamps.

– **Un conseil des résidents nouvellement créé**

Pour répondre aux demandes venant tant des résidents que de leur famille, la Commune a procédé à la **mise en place d'un Conseil des résidents du Home Descamps en étroite collaboration avec les familles**. Aujourd'hui, c'est une plus grande participation à la vie culturelle du Home qui est constatée ainsi que les souhaits alimentaires des résidents qui sont rencontrés plus justement.

– **Un fonctionnement quotidien adapté aux besoins**

De ces demandes et constats a également résulté un **renforcement de l'adaptation du fonctionnement quotidien du Home** à l'autonomie particulière des résidents, source de confort tant pour le personnel que pour les pensionnaires.

– **Soutien aux initiatives bénévoles et aux projets intergénérationnels**

La Commune a également à cœur de soutenir les **initiatives spontanées de bénévoles** qui souhaitent s'investir dans des projets de solidarité à l'égard de nos aînés. Ainsi, ce sont trois personnes qui travaillent dans cet objectif au Home Descamps.



Dans le même esprit, des **activités intergénérationnelles**, organisées afin de rompre l'isolement des personnes âgées sont régulièrement soutenues et organisées. Au cours de ces six dernières années, certaines ont notamment été organisées avec les écoles maternelles, primaires et les crèches.

– **Plan canicule / plan grand froid**

Pendant les mois d'été, la Commune, dans le cadre de son plan canicule prend régulièrement contact avec les personnes âgées ou à mobilité réduite afin de s'assurer de leur santé et de leur confort. De même, pendant les mois d'hiver c'est en collaboration avec son service Régie qu'elle opère, notamment pour effectuer le déneigement des trottoirs de personnes qui ne peuvent le faire elles-mêmes.

– **En matière de surendettement et de concertation sociale**

Outre le soutien apporté aux services de médiation de dettes des CPAS, outils fondamentaux qui organisent le règlement des dettes, un **espace consommateur** a été créé à la Maison sociale. L'objectif de cet espace est d'inciter les personnes à consommer de manière réfléchie et à ne pas tomber dans les pièges du surendettement (cartes de crédit, crédit « gratuit »...)

Egalement, les associations et services qui apportent un soutien aux personnes en situation de précarité, en termes d'assistance administrative (allocations familiales, pensions, pensions alimentaires,...) sont elles-mêmes fortement soutenues.

Enfin, les lieux de concertation sociale ont été favorisés. Lieux où les associations, les CPAS, les mandataires politiques communaux... se rencontrent et évaluent la situation de leur commune et de ses habitants